



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 7 juin 2019  
Convocation des conseillers :  
le 7 juin 2019



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 7.2. Convention Services Pour Jeunes pour l'exercice 2019; décision**

Vu la convention du 30 août 2019 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette, l'Etat du Grand-duché de Luxembourg et l'organisme gestionnaire, le Centre de rencontre et d'information pour jeunes d'Esch/Alzette asbl. qui s'applique aux gestionnaires des services pour Jeunes;

Vu les données financières;

Vu la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT);

Vu le règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 portant exécution des articles 1er et 2 de la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique pour ce qui concerne l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes;

Vu les conditions générales régissant les conventions visées par les articles 11 et 12 de la loi dite ASFT du 8 septembre 1998 pour les années 2017 à 2019;

Vu la loi du 4 juillet 2008 sur la Jeunesse;

Vu l'avis de la Commission d'Harmonisation;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
à l'unanimité**

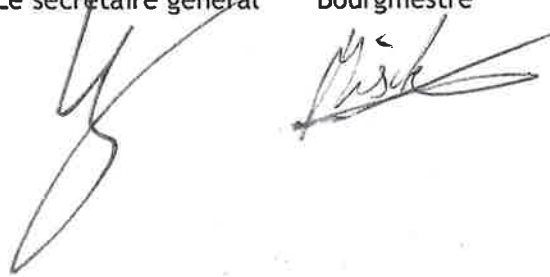
la convention précitée pour l'exercice 2019 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette, l'Etat du Grand-duché de Luxembourg et le Centre de rencontre et d'information pour jeunes d'Esch/Alzette Asbl.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12.09.19  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre



N° 57/19/CAC  
Vu et approuvé  
Luxembourg, le 17.09.19  
Pour la Ministre de l'Intérieur

 Secrétariat Général  
Patricia GONCALVES  
19/09/19

p.s.d.  
